

Autonomie, sécurité et mobilité

Pour un bâtiment sécurisant et offrant de l'autonomie

Pour CHF 376'000.-, vous permettez à chacun-e des 14 résident-e-s du nouveau bâtiment d'ouvrir sa propre porte, de contrôler les stores et les lumières ou encore d'appeler à l'aide en cas de besoin, tout cela de manière autonome, depuis une application sur téléphone ou un simple badge personnalisé.

Dans un bâtiment pour personnes en situation de handicap physique, l'autonomie ne se décrète pas simplement, elle se planifie et se construit dans chaque détail de l'infrastructure.

Ce lot regroupe l'ensemble des équipements qui aident les bénéficiaires à rendre le quotidien réellement indépendant et sécurisant.



Montant estimé lors de l'avant-projet et validé par le Canton pour le lot **autonomie, sécurité et mobilité** :

CHF 376'000.-

Contrôles d'accès (lecteurs badges, modules int. Gateway): CHF 54'200

Automatisme du bâtiment (stores et lumières): CHF 26'200

Ascenseurs / monte-lits: CHF 87'140

Équipement d'appel à l'aide et anti-errance: CHF 79'800

Portes intérieures motorisées (18 portes): CHF 128'600

Pourquoi est-ce essentiel ?

Une grande majorité des résident-e-s se déplacent en fauteuil roulant. Chaque barrière architecturale ou technologique est un obstacle à leur autonomie et à leur liberté.

- **Les 4 maisons que remplace ce bâtiment ont 60 ans.** Elles n'offrent ni portes motorisées, ni contrôle d'accès, ni automatisation.
- **Avec ce lot, les résident-e-s peuvent réellement décider de tout ce qui les concerne**, ce qui augmente leur auto-détermination, leur indépendance et leur inclusion.
- **Les résident-e-s de la Cité Radieuse présentent des handicaps physiques parfois sévères.** La capacité à signaler un besoin urgent est une condition de sécurité essentielle.
- **Le système anti-errance protège les résident-e-s présentant des troubles psychiques associés**, en alertant le personnel si une personne quitte une zone définie.

La Cité Radieuse bénéficie du **label Zewo** qui garantit une utilisation conforme des dons.

Informations: www.citeradieuse.ch/label-zewo



Adaptation des sanitaires et hygiène

Pour plus d'autonomie dans les gestes du quotidien

Pour CHF 107'000.-, vous offrez à 14 résident-e-s en situation de handicap une salle de bains privée, entièrement adaptée à leurs besoins spécifiques, avec les équipements sanitaires qui leur permettent de se laver, de s'habiller et de prendre soin d'eux-mêmes dans la dignité et l'intimité.

Dans les quatre maisons vétustes, non conçues pour des personnes en situation de handicap que remplace ce bâtiment, les salles de bains sont souvent partagées et inadaptées, voire inaccessibles, aux fauteuils roulants. Ce lot met fin à cette situation en dotant chaque chambre d'un espace sanitaire digne, fonctionnel et moderne.

Ce lot comprend également l'installation de vidoirs (lave-bassins) ARJO dans les locaux de service.

Montant estimé lors de l'avant-projet et validé par le Canton pour le lot **adaptation des sanitaires et hygiène** :

CHF 107'000.-

Monolithes (14 pièces): CHF 28'800

WC Mera (7 pièces): CHF 36'100

Vidoirs ARJO: CHF 41'200

La Cité Radieuse bénéficie du label Zewo qui garantit une utilisation conforme des dons.

Informations: www.citeradieuse.ch/label-zewo



Pourquoi est-ce essentiel ?

Une grande majorité des résident-e-s se déplacent en fauteuil roulant. Chaque barrière architecturale ou technologique est un obstacle à leur autonomie et à leur liberté.

- **Les salles de bains actuelles datent de 1967 et ne sont donc pas aux normes.** Elles sont aujourd'hui partagées entre plusieurs résident-e-s et trop étroites pour les fauteuils roulants.
- **Chaque résident-e consacre une énergie considérable aux gestes du quotidien.** Un équipement adapté réduit cette charge et préserve la santé du personnel soignant.
- **La salle de bains privée et adaptée, c'est le minimum de l'intimité,** une condition fondamentale de la dignité humaine.
- **L'installation de vidoirs et lave-bassins est essentielle** pour l'hygiène et la désinfection.



Durabilité et énergies renouvelables

Pour un bâtiment exemplaire en matière d'environnement

Pour CHF 369'000.-, vous contribuez à construire un bâtiment Minergie qualifié par l'Etat de Vaud «d'exemplaire au niveau écologique», qui produit sa propre électricité, se rafraîchit naturellement et se ventile sainement, tout en réduisant son empreinte carbone de 20% par rapport à une construction conventionnelle en béton.

Ce lot regroupe l'ensemble des choix de durabilité active du projet : la toiture solaire, les murs en terre crue, les stores et moustiquaires ou encore le géo-cooling. Des investissements qui bénéficient aux résident·es aujourd'hui, et à la planète sur le long terme.



Montant estimé lors de l'avant-projet et validé par le Canton pour le lot **durabilité et énergie** :
CHF 369'000.-

Terrabloc (murs en terre crue, plus-value): CHF 150'800

Moustiquaires: CHF 25'200

Stores bannes: CHF 16'700

Lustrerie générale bâtiment et aménagements extérieurs: CHF 54'200

Panneaux photovoltaïques: CHF 142'800 (hors subvention d'environ CHF 40'000)

Géo-cooling: CHF 19'300

Pourquoi est-ce essentiel ?

- Le toit incliné est entièrement recouvert de **panneaux photovoltaïques**. L'électricité produite réduit nos charges et permet à notre fondation de faire sa part - et même plus ! - en matière de production d'énergies renouvelables
- Les murs en Terrabloc (terre crue) **régulent naturellement l'humidité et la température**, créant un environnement sain, essentiel pour des résident·es dont la santé est fragile, et réduisent l'extraction des matières nécessaires à la fabrication du béton.
- L'écobilan total du bâtiment est **20% meilleur qu'une construction conventionnelle**. La construction bois améliore l'impact écologique de 10% supplémentaires
- Les fondations subventionnées doivent être **exemplaires en matière de développement durable**; lors de l'analyse de l'avant-projet, le Canton de Vaud a qualifié notre projet « d'exemplaire en matière d'écologie », ce qui nous tient à coeur et valide nos efforts.

La Cité Radieuse bénéficie du label Zewo qui garantit une utilisation conforme des dons.

Informations: www.citeradieuse.ch/label-zewo



Cuisines adaptées & vie commune

Pour permettre à chaque bénéficiaire de s'impliquer

Parce que cuisiner va au-delà du simple geste du quotidien: cela crée des liens et de l'inclusion.

Pour CHF 59'000.-, vous offrez aux 14 résident-e-s l'agencement de deux cuisines conçues pour l'accessibilité: hauteurs adaptées, espace suffisant pour les fauteuils roulants, électroménager sélectionné pour favoriser l'utilisation autonome...

Grâce à vous, ces résidences seront non seulement un lieu de vie, mais également un espace fonctionnel et inclusif qui permettra à chaque résidente de s'impliquer de manière active, si il-elle le souhaite, dans la vie quotidienne du groupe.



Pourquoi est-ce essentiel ?

Une grande majorité des résident-e-s se déplacent en fauteuil roulant. Chaque barrière architecturale ou technologique est un obstacle à leur autonomie et à leur liberté.

- **La cuisine commune est le cœur de vie de chaque groupe de résident-e-s.** C'est là que se partagent les repas, que se créent les liens et que s'exprime l'autonomie au quotidien.
- **L'agencement adapté permet aux résidents qui le souhaitent de participer à la préparation des repas,** un geste en apparence ordinaire mais qui représente une liberté extraordinaire pour une personne en fauteuil.
- **Les cuisines actuelles, dans les maisons de 1967, ne sont pas accessibles aux fauteuils roulants** et ne permettent pas la participation des résident-e-s à l'élaboration des repas.

Montant estimé lors de l'avant-projet et validé par le Canton pour le lot **cuisine et vie commune** :

CHF 59'000.-

Agencements de cuisines adaptés: CHF 59'000

La Cité Radieuse bénéficie du label Zewo qui garantit une utilisation conforme des dons.

Informations: www.citeradieuse.ch/label-zewo



Aménagement de l'atelier polyvalent

Pour un atelier fonctionnel, accessible et agréable

Pour CHF 584'000.-, vous offrez aux travailleuses et travailleurs les finitions et l'équipement complet de l'atelier polyvalent.

Equipement des locaux, travaux électriques mise aux normes Unisanté de l'atelier pour l'utilisation de produits spéciaux (colles, solvants, etc.), aménagement des bureaux, sanitaires et vestiaires adaptés, accès centralisé, etc.

Montant estimé lors de l'avant-projet et validé par le Canton pour le lot Aménagement de l'atelier polyvalent :

CHF 584'000.-

Création d'un atelier polyvalent (aménagement complet des locaux bruts y.c. honoraires):
CHF 584'000

La Cité Radieuse bénéficie du label Zewo qui garantit une utilisation conforme des dons.

Informations: www.citeradieuse.ch/label-zewo



Pourquoi est-ce essentiel ?

- Les ateliers font partie des missions de la Cité Radieuse et sont essentiels pour les bénéficiaires qui y travaillent
- Le déplacement de cet atelier fait partie d'une démarche de centralisation des ateliers et du Centre de Jour dans un même périmètre.
- Le déplacement de l'atelier dans le bâtiment B4 en facilitera l'accès pour les bénéficiaires qui y travaillent.



Aménagements, agencements & signalétique

Pour un bâtiment sûr et agréable à vivre

Pour CHF 117'000.-, vous contribuez à l'ensemble des éléments qui complètent le bâtiment et en font un espace sûr, lisible et connecté : extincteurs et équipements de sécurité incendie, signalétique accessible et infrastructure de communication digitale pour les résident·e·s, les visiteurs et le personnel.



Montant estimé lors de l'avant-projet et validé par le Canton pour le lot **Aménagements, agencements et signalétique** :

CHF 117'000.-

Appareils spéciaux (extincteurs, air comprimé, etc.):
CHF 23'300

Signalétique : CHF 19'200

Équipements de communication digitale: CHF 74'500

Pourquoi est-ce essentiel ?

- La signalétique adaptée (pictogrammes en relief, contrastes élevés, hauteurs accessibles, etc.) est essentielle pour des résident·e·s dont certain·e·s présentent des troubles visuels ou cognitifs associés.
- La communication digitale (écrans, système d'information) permet au personnel d'informer les résidents et de coordonner les actions en temps réel.
- Ces postes, souvent invisibles dans la communication d'un projet, sont pourtant indispensables à l'obtention du permis d'habiter et au bon fonctionnement quotidien.

La Cité Radieuse bénéficie du label Zewo qui garantit une utilisation conforme des dons.

Informations: www.citeradieuse.ch/label-zewo



Aménagements extérieurs

Pour un environnement agréable et une qualité de vie améliorée

Pour CHF 250'000.-, vous transformez les abords directs du bâtiment en un espace de vie extérieur agréable et pleinement accessible : cheminements praticables en fauteuil roulant, parvis d'entrée, noue de rétention d'eau paysagée, mobilier et végétaux. Pour des extérieurs accueillants, qui donnent envie de prendre l'air et de flâner.

Montant estimé lors de l'avant-projet et validé par le Canton pour le lot **Aménagements extérieurs** :
CHF 250'000.-

Transformation pavillon: CHF 77'400

Boucle de cheminement sud: CHF 57'900

Aménagement du parvis: CHF 37'900

Aménagement paysagé de la noue de rétention (biodiversité): CHF 17'500

Fourniture et plantation de végétaux (arbres indigènes): CHF 39'900

Bancs forestiers en bois: CHF 5'900

Fontaine à boire: CHF 13'000

La Cité Radieuse bénéficie du label Zewo qui garantit une utilisation conforme des dons.

Informations: www.citeradieuse.ch/label-zewo



Pourquoi est-ce essentiel ?

- L'accès à l'extérieur a un impact positif sur la qualité de vie.
- Les extérieurs, avec notamment la noue de rétention paysagée, sont des espaces thérapeutiques et de socialisation essentiels. Les extérieurs de la Cité Radieuse sont exceptionnels, nous souhaitons que les bénéficiaires puissent en profiter davantage.
- L'ensemble des aménagements extérieurs respecte les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et s'inscrit dans la démarche durable du projet (biodiversité, gestion de l'eau de pluie).



Gros œuvre et aménagements divers

La fondation indispensable d'un bâtiment conçu pour et avec ses résident.e.s

Pour CHF 702'000.-, vous nous aidez à poser les fondations concrètes du nouveau bâtiment B4 : terrassement, gros œuvre, structure et ensemble des aménagements indissociables de la construction. Sans ce lot, rien de ce que les autres lots permettent de financer ne peut exister.

Ce lot regroupe l'ensemble des travaux structurels et des aménagements techniques qui ne peuvent pas être isolés dans un poste spécifique, mais qui constituent le squelette du bâtiment, la condition première de tout le reste.

Montant estimé lors de l'avant-projet et validé par le Canton pour le lot **gros œuvre et aménagements divers** :

CHF 702'000.-



Pourquoi est-ce essentiel ?

- **Le gros œuvre, c'est ce qui rend possible chaque autre lot.** Les portes motorisées, les salles de bains adaptées, les cuisines accessibles : rien de tout cela n'existe sans la structure qui les accueille.
- **Ce bâtiment remplace quatre maisons vétustes datant de 1967**, dont la démolition et le terrassement constituent une étape préalable incontournable pour construire aux normes actuelles.
- **Chaque mètre carré est pensé pour des personnes en fauteuil roulant** : les couloirs élargis, les seuils supprimés, les circulations verticales... Tout cela se décide et impacte les coûts du gros œuvre.

La Cité Radieuse bénéficie du label Zewo qui garantit une utilisation conforme des dons.

Informations: www.citeradieuse.ch/label-zewo

